Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_195-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 15/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	05/12/2025
Date d'affichage de la convocation	05/12/2025
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers votants	16

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Tiphaine Sourdin ; Géraldine Guillaume ; Ludovic Martin ; Dominique Delaunay

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Géraldine Guillaume à Mme Roselyne Médard
De M.Ludovic Martin à M.Serge Vannier

Mme Roselyne MEDARD est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2025/12-195 : Objet : Subventions 2026 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association "Une Amitié-Mille cahiers"

Rapporteur : M.Pascal Mahé, 3ème Adjoint

Deux jeunes femmes, l'une habitante et l'autre ancienne habitante de Romagné, ont pour projet de participer à une course à pied féminine au Sénégal (La Sénégazelle) en avril 2026. Cet événement sportif associe à chaque étape une action solidaire : les participantes rejoignent une école et y déposent du matériel scolaire.

Les jeunes femmes ont créé l'association « une Amitié- Mille cahiers » dans le cadre de ce projet.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_195-DE

Elles recherchent des fonds pour les aider à financer leur déplacement et le matériel scolaire. Le coût du projet est de 5000 €, elles ont déjà récolté environ 2300 €.

La commission des finances a émis un avis défavorable à cette demande. Le projet est noble. Néanmoins, il ne relève pas de l'intérêt public local. Dans un contexte budgétaire contraint, la commission préfère concentrer ses crédits en direction des associations intervenant directement sur son territoire.

Vu l'avis de la commission des finances du 09/12/2025
Après avoir entendu l'exposé et les débats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont quatre pouvoirs par :
16 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Refuse** de verser une subvention à l'association « Une Amitié Mille cahiers », son action ne relevant pas de l'intérêt public local.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 16/12/2025
- *de la publication :*
Le : 16/12/2025
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Roselyne MEDARD